Merinov

États financiers

31 mars 2026

Confidentiel

Merinov
Sommaire
Exercice clos le 31 mars 2026

Page

Rapport de l'auditeur indépendant

États financiers

État des résultats *1*

État de l'évolution de l'actif net *3*

Bilan *4*

État des flux de trésorerie *5*

Notes complémentaires *6*

Confidentiel

Aux administrateurs de Merinov,

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de Merinov (« l'Organisme »), qui comprennent le bilan au 31 mars 2026, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et les notes afférentes aux états financiers, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Organisme au 31 mars 2026, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Autres points

Les états financiers de Merinov pour la période close le 31 mars 2025 ont été audités par abca, Société de comptables professionnels agréés de Carleton-sur-Mer, au Canada, avant sa fusion avec MNP S.E.N.C.R.L., s.r.l. abca, Société de comptables professionnels agréés a exprimé une opinion non modifiée sur ces états le 27 juin 2025.

L'Organisme a également préparé un jeu d'états financiers à usage particulier pour le même exercice, dans lesquels les résultats sont présentés de façon détaillée, sur lesquels nous avons délivré aux administrateurs de l'Organisme un rapport de l'auditeur daté du 3 juillet 2026.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport annuel, mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états. Le rapport annuel devrait être mis à notre disposition après la date du présent rapport de l'auditeur.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimerons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations mentionnées ci-dessus lorsqu'elles seront accessibles et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

En lisant le rapport annuel, si nous concluons à la présence d'une anomalie significative, nous serons tenus de le signaler aux responsables de la gouvernance.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Confidentiel

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de l'audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Organisme.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Organisme à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de l'audit.

Carleton-sur-Mer (Québec)

MNP s.e.n.c.r.l., s.r.l. [1]

3 juillet 2026

[1] Par CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A119855

MERINOV
RÉSULTATS
Pour l'exercice clos le 31 mars 2026

	2026	2025
	$	$
REVENUS ET APPORTS		
REVENUS D'ACTIVITÉS		
Gouvernement fédéral	**2 384 135**	2 615 309
Gouvernement provincial	**653 235**	528 869
Gouvernement municipal	**-**	151 971
Institutions et organismes	**349 720**	472 216
Secteur privé	**1 032 131**	751 994
	4 419 221	4 520 359
AMORTISSEMENT DES APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES		
Gouvernement fédéral	**105 068**	68 426
Gouvernement provincial	**1 618 431**	1 103 675
Institutions et organismes	**69 660**	85 412
Secteur privé	**18 257**	3 897
	1 811 416	1 261 410
APPORTS LIÉS AU FONCTIONNEMENT		
Gouvernement provincial	**5 380 937**	5 616 370
Institutions et organismes	**193 550**	227 937
	5 574 487	5 844 307
AUTRES REVENUS		
Gouvernement fédéral	**3 003**	7 972
Gouvernement provincial	**1 218**	-
Gouvernement municipal	**114 512**	-
Institutions et organismes	**41 569**	71 650
Secteur privé	**159 226**	201 706
Intérêts TPS/TVQ	**-**	10 713
Intérêts sur placements	**141 317**	181 922
Membership	**14 375**	-
Gain sur la cession d'immobilisations corporelles	**3 291**	69
	478 511	474 032
REVENUS ET APPORTS TOTAUX	**12 283 635**	12 100 108

Confidentiel

	2026	2025
	$	$
CHARGES		
Ressources-humaines		
Salaires et avantages sociaux	**5 552 190**	6 033 226
Prêts de service - Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation	**88 352**	97 928
Prêts de service - Cégep de la Gaspésie et des Îles	**18 774**	20 822
	5 659 316	6 151 976
Coût des services rendus et fonctionnement		
Matériel et fournitures	**141 144**	77 982
Frais de repas et déplacement	**122 226**	153 141
Honoraires et contrats	**772 656**	980 962
	1 036 026	1 212 085
Autres frais		
Activités syndicales	**78 491**	16 612
Assurances	**233 097**	202 864
Bâtiments et locaux		
Charges locatives	**1 126 486**	855 287
Entretiens et réparations	**96 722**	256 934
Taxes foncières	**334 490**	114 964
Communication et marketing	**37 660**	11 251
Cotisation, membership, abonnements	**50 398**	41 433
Coûts énergétiques	**289 537**	182 314
Fonctionnement des laboratoires et ateliers	**136 707**	112 875
Formation	**43 273**	19 018
Frais administratifs et dépenses générales	**91 541**	9 188
Frais de comités	**3 695**	2 889
Frais de recrutement	**3 677**	5 454
Frais de transport et messagerie	**17 665**	16 905
Frais d'imputation du Cégep de la Gaspésie et des Îles	**94 363**	80 605
Frais financiers	**17 742**	11 780
Mauvaises créances	**-**	399
Prêts d'infrastructures		
Cégep de la Gaspésie et des Îles	**40 236**	40 236
Prêts d'équipements		
Cégep de la Gaspésie et des Îles	**153 314**	187 701
Séminaires - Colloques - Congrès	**61 599**	89 089
Télécommunications et informatique	**323 540**	301 578
Véhicules et embarcations	**26 210**	1 177
Charge de désactualisation - obligations liées à la mise hors-service d'immobilisations	**17 317**	33 033
Amortissement des immobilisations corporelles et actifs incorporels	**2 091 349**	1 415 555
	5 369 109	4 009 141
	12 064 451	11 373 202
EXCÉDENT DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES	**219 184**	726 906

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Confidentiel

Merinov

État de l'évolution de l'actif net

Exercice clos le 31 mars 2026

	Investi en immobilisations	***Affectation d'origine interne (note 3)***	***Non affecté***	***2026 Total***	*2025 Total*
Solde au début	**2 742 425**	**936 677**	**1 823 851**	**5 502 953**	4 776 047
Excédent des produits sur les charges	**(293 959)**	**-**	**513 143**	**219 184**	726 906
Investissements en immobilisations	**234 892**	**-**	**(234 892)**	**-**	-
Solde à la fin	**2 683 358**	**936 677**	**2 102 102**	**5 722 137**	5 502 953

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Confidentiel

Merinov
Bilan
31 mars 2026

	2026	*2025*
Actif		
Court terme		
Encaisse	**2 038 999**	2 931 238
Débiteurs (note 4)	**2 737 088**	5 447 393
Travaux en cours	**812 282**	483 435
Frais payés d'avance	**236 270**	137 457
Placements encaissables au cours du prochain exercice (note 6)	**31 039**	-
	5 855 678	8 999 523
Placements (note 6)	**-**	30 770
Immobilisations corporelles (note 7)	**43 095 560**	44 619 545
Actifs incorporels (note 8)	**4 931**	7 045
	48 956 169	53 656 883
Passif		
Court terme		
Créditeurs et charges à payer (note 10)	**2 481 481**	5 434 532
Apports reportés (note 11)	**335 418**	835 233
	2 816 899	6 269 765
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations (note 12)	**500 000**	482 683
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (note 11)	**39 917 133**	41 401 482
	43 234 032	48 153 930
Actif net		
Investi en immobilisations	**2 683 358**	2 742 425
Affectation interne	**936 677**	936 677
Non affecté	**2 102 102**	1 823 851
	5 722 137	5 502 953
	48 956 169	53 656 883

ENGAGEMENTS CONTRACTUELS (note 13)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Au nom du conseil d'administration

administrateur **administrateur**

Confidentiel

Merinov
État des flux de trésorerie
Exercice clos le 31 mars 2026

	2026	*2025*
Activités de fonctionnement		
Excédent des produits sur les charges	**219 184**	726 906
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles et actifs incorporels	**2 091 349**	1 415 555
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	**(1 811 416)**	(1 261 410)
Charge de désactualisation - obligations liées à la mise hors-service d'immobilisations	**17 317**	33 033
Intérêts capitalisés aux placements	**(269)**	-
Gain sur la cession d'immobilisations corporelles	**(3 291)**	(69)
	512 874	914 015
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement	**(1 170 221)**	(3 832 900)
	(657 347)	(2 918 885)
Activités d'investissement		
Encaissement de placements	**-**	1 022 294
Acquisition d'immobilisations corporelles	**(609 000)**	(18 423 436)
Produit de la cession d'immobilisations corporelles	**47 041**	800
	(561 959)	(17 400 342)
Activités de financement		
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	**381 787**	14 462 110
Remboursement d'apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	**(54 720)**	-
	327 067	14 462 110
Diminution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	**(892 239)**	(5 857 117)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	**2 931 238**	8 788 355
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	**2 038 999**	2 931 238
Constitution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		
Encaisse	**2 038 999**	2 931 238

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Confidentiel

1. Statuts constitutifs et nature des activités

Merinov (« l'Organisme »), constitué en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, a pour objectif de réaliser des activités de recherche et de développement, de transfert technologique, d'aide technique et d'information dans le secteur de la capture, de l'aquaculture, de la transformation et de la valorisation de la biomasse aquatique.

Il est un organisme sans but lucratif au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

2. Principales méthodes comptables

L'Organisme applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Instruments financiers

Évaluation initiale
L'Organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence à la juste valeur. Les actifs financiers et passifs financiers qui ont été créés ou échangés dans des opérations entre apparentés, sauf pour les parties qui n'ont pas d'autre relation avec l'Organisme qu'en leur qualité de membres de la direction, sont initialement évalués au coût.

Évaluation ultérieure
L'Organisme évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse, des placements et des débiteurs, à l'exception des taxes à la consommation.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs et charges à payer, à l'exception des sommes à remettre à l'État.

Coûts de transaction
Les coûts de transaction attribuables à des instruments financiers évalués ultérieurement à la juste valeur et à ceux créés ou échangés dans une opération entre apparentés sont comptabilisés dans les résultats de l'exercice au cours duquel ils sont engagés. Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers créés ou échangés dans des conditions de pleine concurrence qui sont évalués ultérieurement au coût après amortissement sont comptabilisés au coût initial de l'instrument. Lorsque l'instrument est évalué au coût après amortissement, les coûts de transaction sont ensuite comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire.

Dépréciation
En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, l'Organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'Organisme détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Si les indications de perte de valeur s'atténuent ou disparaissent, la moins-value déjà comptabilisée doit faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

Confidentiel

2. Principales méthodes comptables (suite)

Immobilisations corporelles
Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative selon les méthodes, les taux et les périodes indiqués ci-dessous :

	Méthodes	Taux et périodes
Bâtiments - Bail emphytéotique	Amortissement linéaire	4,5 et 40 ans
Équipement informatique	Amortissement dégressif	30 %
Matériel roulant	Amortissement dégressif	30 %
Mobilier et équipement	Amortissement dégressif	20 %
Laboratoire humide	Amortissement dégressif	5 %

Actifs incorporels
Les actifs incorporels sont comptabilisés au coût. Ils sont amortis selon la méthode de l'amortissement dégressif au taux de 30 %.

	Taux
Logiciels	30 %

Réduction de valeur
Lorsqu'une immobilisation corporelle ou un actif incorporel amortissable ne contribue plus à la capacité de l'Organisme de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs ou potentiel de service qui y sont associés est inférieure à sa valeur comptable nette, sa valeur comptable nette doit être ramenée à la juste valeur ou au coût de remplacement.

Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations
Les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations se rapportent aux coûts futurs estimatifs pour l'enlèvement d'un bâtiment avec de l'amiante et sont fondés sur l'expérience de l'Organisme dans ce domaine. Lorsque la direction a la quasi-certitude qu'elle procédéra à la démolition du bâtiment, un passif comptabilisé quant à l'obligation liée à la décontamination des lieux et, en contrepartie, la valeur comptable du bâtiment est augmentée du même montant. Afin de déterminer le passif initial comptabilisé, les flux de trésorerie futurs estimatifs liés aux coûts d'enlèvement sont actualisés à un taux d'intérêt sans risque du marché actuel. Le montant ajouté au bâtiment est amorti et une charge de désactualisation est constatée en lien avec le passif actualisé.

À la suite de la constatation initiale des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, la valeur comptable du passif est augmenté de la charge de désactualisation annuelle, puis ajustée selon les variations du taux d'actualisation courant fondé sur le marché, ou de l'échéancier ou du montant des flux de trésorerie sous-jacents nécessaires à l'extinction de l'obligation.

Comptabilisation des produits

Comptabilisation des apports
Les apports sont comptabilisés selon la méthode du report. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus à titre de dotation ou relatifs à l'acquisition d'actifs à long terme non amortissables sont comptabilisés directement à l'actif net.

Les apports relatifs à l'acquisition d'actifs à long terme amortissables sont comptabilisés à titre d'apports reportés puis amortis de la même façon que les actifs auxquels ils se rapportent.

Confidentiel

2. Principales méthodes comptables (suite)

Comptabilisation des produits (suite)

Revenus de contrats et travaux en cours
Les revenus de contrats sont comptabilisés selon la méthode de l'avancement des travaux. Selon cette méthode, les revenus de contrats incluant les profits sont constatés proportionnellement au degré d'avancement des travaux. L'Organisme utilise la méthode des efforts fournis selon laquelle le degré d'avancement est calculé en fonction des heures engagées à la date des états financiers par rapport au total estimatif des heures. Les travaux en cours sont évalués en tenant compte des heures travaillées à facturer et des débours effectués pour les clients. Les pertes sont comptabilisées dès qu'il est possible de les déterminer. Ces produits sont constatés lorsqu'il y a des preuves convaincantes de l'existence d'un accord, que les montants sont déterminables et que le recouvrement est raisonnablement sûr. La totalité des pertes prévues est comptabilisée aux résultats dès qu'il est probable que le total des coûts de contrat sera supérieur au total des produits de contrats. Les travaux en cours au titre d'un contrat représentent les produits ayant été comptabilisés mais non encore facturés aux clients. Les produits reportés au titre d'un contrat représentent l'excédent des sommes encaissées par rapport aux produits comptabilisés.

Revenus de placements
Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de transaction et les produits qui en découlent sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les produits d'intérêts sont constatés en fonction du temps écoulé.

Apports reçus sous forme de biens et de services
L'Organisme reçoit des apports sous forme de biens et de services de la part de donateurs. Les apports sous forme de biens et de services utilisés dans le cours normal des activités, qui auraient dû être acquis par l'Organisme à défaut d'un apport et dont la juste valeur peut faire l'objet d'une estimation raisonnable, sont évalués à leur juste valeur. Les autres apports sous forme de biens et de services ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

Utilisation d'estimations
La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les principales estimations portent sur le degré d'avancement des travaux en cours, sur la durée de vie utile des immobilisations corporelles et des actifs incorporels amortissables, sur certains passifs salariaux et sur les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations.

3. Affectation d'origine interne

En 2022, le conseil d'administration a résolu d'affecter un montant de 936 677 $ à un fonds d'origine interne. Ce fonds sera utilisé pour des projets futurs. L'Organisme ne peut utiliser ce montant grevé d'une affectation interne sans le consentement préalable du conseil d'administration.

4. Débiteurs

	2026	*2025*
Comptes clients	**131 659**	283 743
Subventions	**2 169 910**	4 570 687
Taxes à la consommation	**61 619**	592 944
Divers	**373 900**	19
	2 737 088	5 447 393

Confidentiel

5. Travaux en cours

Comme il est décrit à la note 2, l'Organisme comptabilise les produits tirés de contrats à long terme selon la méthode de l'avancement des travaux, le degré d'avancement étant mesuré en fonction des heures engagées à la date des états financiers par rapport au total estimatif des heures. L'application de cette mesure du degré d'avancement exige une estimation par la direction des coûts nécessaires à l'achèvement de chaque contrat à la date du bilan, dont l'incertitude inhérente ne sera pas résolue avant l'achèvement de chaque contrat. Au 31 mars 2026, le coût estimatif pour achever tous les contrats en cours s'élève à environ 2 281 349 $ (2025 - 3 297 645 $). Il est raisonnablement possible que ce montant subisse une variation significative dans l'année. Cela pourrait entraîner un changement significatif du montant des produits gagnés, du coût des produits gagnés et du profit brut pour certains ou la totalité des contrats à long terme de l'Organisme constatés dans des périodes ultérieures.

Pour les contrats qui sont en cours au 31 mars 2026 et sont comptabilisés selon la méthode de l'avancement des travaux, le montant global des coûts engagés et des profits constatés (déduction faite des pertes constatées) à ce jour s'élève à 6 752 717 $ (2025 - 483 435 $).

6. Placements

	2026	*2025*
Dépôt à terme, 0,70 %, échéant en mai 2026	**31 039**	30 770
Placements réalisables au cours du prochain exercice	**31 039**	-
	-	30 770

7. Immobilisations corporelles

	Coût	***Amortissement cumulé***	***2026 Valeur nette***	*2025 Valeur nette*
Terrain	**2 700**	**-**	**2 700**	2 700
Terrain - Bail emphytéotique	**91 300**	**-**	**91 300**	91 300
Bâtiments - Bail emphytéotique	**45 029 448**	**5 486 720**	**39 542 728**	10 378 998
Équipement informatique	**887 846**	**448 133**	**439 713**	665 621
Matériel roulant	**269 917**	**200 728**	**69 189**	98 841
Mobilier et équipement	**3 919 274**	**2 035 072**	**1 884 202**	2 134 441
Laboratoire humide	**1 629 256**	**563 528**	**1 065 728**	1 108 864
Immobilisations en cours	**-**	**-**	**-**	30 138 780
	51 829 741	**8 734 181**	**43 095 560**	44 619 545

8. Actifs incorporels

	Coût	***Amortissement cumulé***	***2026 Valeur nette***	*2025 Valeur nette*
Logiciels	**68 744**	**63 813**	**4 931**	7 045

Confidentiel

9. Emprunt bancaire

L'Organisme dispose d'un emprunt bancaire d'un montant autorisé de 250 000 $, portant intérêts au taux préférentiel plus 0,75 % (5,20 %), garanti par les débiteurs. L'emprunt bancaire est renouvelable annuellement.

10. Créditeurs et charges à payer

	2026	*2025*
Comptes fournisseurs et frais courus	**1 814 780**	4 694 340
Salaires et vacances	**535 588**	602 761
Sommes à remettre à l'État	**131 113**	137 431
	2 481 481	5 434 532

Confidentiel

11. Apports reportés

	2026	*2025*
Fonctionnement et activités		
Les apports reportés représentent du financement qui, en vertu d'affectation d'origines externes, est destiné à couvrir des charges de fonctionnement et activités de l'exercice subséquent. Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes :		
Direction de la recherche et de l'innovation		
Gouvernement fédéral		
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada		54 025
Environnement et Changement climatique Canada	**119 483**	41 062
Pêches et Océans Canada		2 373
Autres	**4 770**	25 464
Gouvernement provincial		
Ministère des transports	**-**	366 648
Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie	**-**	31 080
Autres	**7 575**	-
Institutions et organismes	**56 275**	61 429
Secteur privé	**147 315**	253 152
	335 418	835 233
La variation des apports reportés se présente comme suit :		
Solde au début de l'exercice	**835 233**	1 222 458
Apports encaissés au cours de l'exercice	**1 672 107**	1 729 600
Apports constatés au cours de l'exercice	**(2 171 922)**	(2 116 825)
Solde à la fin de l'exercice	**335 418**	835 233
Immobilisations corporelles		
Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles représentent des apports reçus pour l'acquisition d'immobilisations, destinés à couvrir les charges d'amortissement des exercices subséquents. L'amortissement est établi aux mêmes conditions que les immobilisations afférentes.		
Solde au début de l'exercice	**41 401 482**	25 023 589
Apports encaissés au cours de l'exercice		
Gouvernement fédéral		
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada	**14 000**	31 389
Développement Économique Canada	**-**	1 645 006
Gouvernement provincial		
Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie	**294 562**	12 728 955
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation	**73 225**	51 295
Secteur privé	**-**	5 465
	381 787	14 462 110
Apports reçus au cours des exercices antérieurs		3 177 193
Remboursement d'apports reportés	**(54 720)**	
Amortissement de l'exercice	**(1 811 416)**	(1 261 410)
Solde à la fin de l'exercice	**39 917 133**	41 401 482

Confidentiel

11. Apports reportés (suite)

Autres

Les autres apports reportés représentent des avances de subventions qui seront investies en immobilisations au cours des prochains exercices.

Solde au début de l'exercice	**-**	3 177 193
Apports utilisés au cours de l'exercice	**-**	(3 177 193)
	-	-
	39 917 133	41 401 482

Confidentiel

12. Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

Dans le cadre du projet du Hub Halieutique, l'Organisme a pris la décision de démolir un bâtiment contaminé par l'amiante.

	2026	*2025*
Solde déjà établi	**482 683**	449 650
Charge de désactualisation	**17 317**	33 033
	500 000	482 683

Au cours de l'exercice, aucun paiement n'a été fait pour régler les obligations liées à la mise hors service, car les travaux de démolitions, au coût estimatif de 500 000 $, qui étaient prévus pour le dernier trimestre de 2025, ont été reportés à une date ultérieure.

13. Engagements contractuels

Baux

L'Organisme s'est engagé par baux pour la location d'espaces de bureaux échéant en mars 2027. Les loyers minimums futurs totalisent 1 120 227 $ et sont exigibles au cours du prochain exercice.

14. Dépendance économique

Au cours de l'exercice, l'Organisme a réalisé 90 % (2025 - 89 %) de ses revenus de fonctionnement auprès d'un seul subventionnaire (5 009 313 $ sur des revenus de fonctionnement totaux de 5 574 487 $). La convention actuelle a débuté en avril 2023 et s'est terminée en mars 2026. Selon cette entente, l'Organisme peut recevoir une subvention de fonctionnement d'un montant maximal de 15 570 000 $ sur la durée de l'entente.

Après la fin de l'exercice, l'Organisme a négocié une nouvelle entente. Cette entente est actuellement en attente de l'autorisation par le sous-ministre.

15. Projets d'investissements

Au cours des prochains exercices, l'Organisme prévoit réaliser des projets d'investissements majeurs. Les montants estimatifs, nets des subventions rattachées, qui seront investis au cours des prochaines années sont les suivants :

2027	791 093
2028	191 750
	982 843

Confidentiel

16. Incertitude relative à la mesure

Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

La valeur du passif constaté au titre des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations se rapportant à un bâtiment (500 000 $; 2025 - 482 683$) pourrait varier en fonction de l'estimation des coûts futurs de démantèlement, du taux d'actualisation utilisé et de la date de début des travaux. La direction estime être en mesure d'évaluer avec suffisamment de précision les coûts futurs de démantèlement, le taux d'actualisation à utiliser, et la date prévue des travaux. Toutefois, les résultats réels pourraient différer de façon importante en raison des incertitudes reliées à ces estimations.

17. Événements postérieurs à la date du bilan

En mai 2025, il a été annoncé que l'entente de gestion du CCTT des pêches entre le Cégep de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine et Merinov ne sera pas renouvelée à son échéance, au 30 juin 2026.

L'Organisme n'est actuellement pas en mesure de quantifier l'impact de cette décision avec suffisamment de précision au prix d'un effort raisonnable.

En mai 2026, trois nouveaux prêts totalisant 3 300 000 $ ont été encaissés par l'Organisme. Ces emprunts sont garantis par le terrain et les bâtiments sous bail emphytéotique.

Le premier emprunt, d'un montant de 1 100 000 $, remboursable par versements mensuels de 4 701 $ plus les intérêts calculés au taux préférentiel plus 0,25 %, comporte un moratoire de six mois sur les versements en capital. Le taux préférentiel en date du prêt est de 4,45 %.

Le second emprunt, d'un montant de 1 100 000 $, est remboursable par versements mensuels 6 111 $ plus les intérêts calculés au taux de 8,20 %.

Le troisième emprunt, d'un montant de 1 100 000 $, remboursable par versements mensuels de 4 583 $ plus les intérêts calculés au taux de 5,65 %.

18. Instruments financiers

Risques financiers
Les risques importants découlant d'instruments financiers auxquels l'Organisme est exposé au 31 mars 2026 sont détaillés ci-après.

Risque de crédit
Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'Organisme à subir une perte financière. Le risque de crédit pour l'Organisme est principalement lié à ses débiteurs.

L'Organisme consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. Il effectue, de façon continue, des évaluations de crédit à l'égard de ses clients et maintient des provisions pour pertes potentielles sur créances, lesquelles, une fois matérialisées, respectent les prévisions de la direction. L'Organisme n'exige généralement pas de caution.

Pour les subventions à recevoir, l'Organisme évalue, de façon continue, les montants à recevoir sur la base des montants dont il a la quasi-certitude de recevoir en s'appuyant sur leur valeur de réalisation estimative.

Risque de liquidité
Le risque de liquidité est le risque que l'Organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'Organisme est exposé à ce risque principalement à l'égard de ses créditeurs et charges à payer.

Confidentiel

18. Instruments financiers (suite)

Risque de taux d'intérêt
Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt. L'Organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixes. Les instruments à taux d'intérêt fixes assujettissent l'Organisme à un risque de juste valeur puisque celle-ci varie de façon inverse aux variations des taux d'intérêt du marché.

19. Chiffres comparatifs

Certains chiffres de l'exercice 2025 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2026.

Confidentiel